

Chailot – Théâtre national de la danse
recherche en CDI à temps plein

Un(e) Directeur(rice) de production et de la coordination

Etablissement public du ministère de la Culture, Chailot – Théâtre national de la Danse est le premier théâtre national dédié principalement à la danse et développe une action artistique et culturelle de dimension internationale. Etablissement public industriel et commercial (125 permanents), il assure des missions de production, de diffusion et d'éducation artistique. Chailot dispose d'un budget de 19 M€ et de 3 salles de spectacle (1200, 400 et 80 places).

Il propose une programmation pluridisciplinaire de premier plan prioritairement axée sur la danse (création, accueils, festivals).

Avec la nomination de Rachid Ouramdane en février 2021, Chailot Théâtre national de Danse porte un projet centré autour de la diversité et de l'hospitalité, avec une dimension sociale forte et plusieurs partenariats à l'échelle nationale et internationale.

Le projet de Rachid Ouramdane vise à rassembler des mondes dans la programmation et de faire de Chailot une maison d'artistes, avec neuf artistes associés, animée par eux et génératrices de partenariats nouveaux. La programmation de la saison 22-23, jalonnée par les « Chailot Expérience » incarne cette dimension du projet.

Membre du Comité de Direction et du Comité de programmation, il.elle participe à la réflexion stratégique de l'institution.

Il.elle est en interface avec l'ensemble des directions et équipes du Théâtre et coordonne la planification générale des activités.

Sous la direction du Président-directeur et placé.e sous la responsabilité directe de l'administrateur général, le ou la directeur(rice) de production et de la coordination aura plus particulièrement à sa charge les missions suivantes :

- Piloter en lien avec le comité de programmation et le conseil artistique la préparation et le suivi des saisons,
- Encadrer le montage et le suivi des productions et coproductions du théâtre,
- Déployer, accompagner et mettre en œuvre la politique de résidences d'artistes

- Assurer la prospection relative à la diffusion des spectacles produits par le théâtre et accompagnés en tournée,
- Elaborer les budgets de production et des tournées et garantir le suivi de leur exécution
- Mettre en œuvre le suivi et la gestion de l'accueil des spectacles programmés, assumer la responsabilité de la gestion des contrats et marchés concernés,
- Mettre en œuvre la politique de captation audiovisuelle avec l'ensemble des partenaires audiovisuels publics et privés pour le développement des captations de spectacles et des projets numériques dans le cadre de la création d'un « Chaillot augmenté ».

Pour réaliser l'ensemble de ces attributions, le ou la directeur(rice) de production et de la coordination assure le management du service de la production et de la coordination.

Il ou elle reçoit délégation partielle de signature de l'administrateur général pour l'exécution de ses missions.

Il ou elle assurera des permanences en soirées et sur les week end.

Profil

- Formation niveau Bac+5
- Expérience confirmée dans un poste similaire ou équivalent
- Bonne culture chorégraphique
- Anglais courant

Classification – Statut

Personnel Cadre au forfait jour, groupe 3 selon convention collective du Théâtre National de Chaillot, en fonction des qualifications et de l'expérience.

Dépôt des candidatures :

Les candidatures (cv, lettre de motivation) sont à adressées par mail à : recrutements@theatre-chaillot.fr à l'attention de Monsieur Réda Soufi, Administrateur Général **avant le 20 mars 2023**.

Aucune candidature ne sera traitée en dehors de ce circuit.

Chaillot – Théâtre national de la Danse est titulaire du double label AFNOR diversité et égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

RGPD

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.